

Réunion du 6 juin 2018

P.V. n° 29

Présents : MM. MASSON – DEMARET - FAURE.

Administratif : M. MOUTHAUD (Pôle Compétitions).

CHAMPIONNATS

U18 REGIONAL 1

Match n° 19487299 – Poule unique – C.S. Leroy Angoulême / F.C. Bressuire du 02/06/2018

Courriel du F.C. Bressuire du 01/06/2018 informant de son forfait (match à rejouer du 26/05/2018 suite aux conditions climatiques).

La Commission déclare le **forfait du F.C. Bressuire**.

Amende de 45 euros pour forfait au F.C. Bressuire (1^{er} forfait).

U14 REGIONAL 1 – SECTEUR SUD

Match n° 20145120 – Poule A – Les Genêts d'Anglet Football / Langon F.C. du 23/05/2018

La Commission prend note du P.V. de la C.R. Litiges du 05/06/2018 qui **donne match perdu par pénalité à Langon F.C.**

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président,
Joel MASSON
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 07/06/2018 par Le Secrétaire Général, Luc RABAT.